

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

relative à l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de BILLY

Par arrêté préfectoral du 28 mai 2020, une enquête publique relative au projet d'aménagement d'une centrale photovoltaïque sur le territoire de la commune de Billy, au lieu-dit « Le Tertre Blanc », sera ouverte en mairie de Billy du 29 juin 2020 à 09h00 au 31 juillet 2020 à 16h30.

Le projet de centrale photovoltaïque est soumis à étude d'impact en application de l'article R122-8 du code de l'Environnement. Il est par ailleurs soumis à la procédure de demande de permis de construire.

Demande de permis de construire n° 041 016 19 D0010 déposée par SOLEFRA 11 SAS dont le siège social est situé 9 Croisée des Lys, 68300 Saint Louis. La société SOLEFRA 11 SAS est représentée par M. Vittorio VAN GINDERDEUREN.

COMMISSAIRE-ENQUETEUR : M. Bernard MENUQUIER est nommé commissaire-enquêteur.

CONSULTATION DU DOSSIER : pendant la durée de l'enquête, un dossier en version papier sera mis à disposition à la mairie de Billy ainsi que sur un poste informatique, où les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituelles au public.

Les pièces du dossier sont aussi disponibles sur le site internet des services de l'État, dans la rubrique Publications / publications légales/enquête publique, à l'adresse suivante : <http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>

Horaires d'ouverture de la mairie de BILLY :

lundi - mardi - jeudi : de 09h00 à 12h30

mercredi - vendredi : de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Un registre d'enquête sera mis à disposition du public dans la mairie de Billy afin que toute personne puisse y formuler ses observations sur le projet.

Ces observations pourront également être adressées :

- par écrit à la mairie de BILLY, à l'attention du commissaire-enquêteur ;
- par mail à l'adresse suivante : ddt-enquete-parc-photo@loir-et-cher.gouv.fr.

Les observations adressées par mail à l'adresse électronique précédemment citée seront publiées sur le site internet des services de l'État, dans la rubrique Publications / publications légales/enquête publique, à l'adresse suivante : <http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>.

En outre, le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la mairie de Billy :

- le lundi 29 juin 2020 de 9h00 à 12h00,
- le mercredi 8 juillet 2020 de 14h00 à 17h00,
- le vendredi 17 juillet 2020 de 9h00 à 12h00,
- le vendredi 31 juillet 2020 de 14h00 à 16h30.

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur à la préfecture de Loir-et-Cher et à la mairie de BILLY où ils seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la remise du rapport du commissaire enquêteur, ainsi que sur le site internet des services de l'État, dans la rubrique Publications / publications légales/enquête publique, à l'adresse suivante : <http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>